



**PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil de section du
Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 26 janvier 2022 à distance (TEAMS)**

Étaient présents :

La bâtonnière
La première conseillère
La secrétaire-trésorière

Me Sandra Éthier
Me Nathalie Samson
Me Véronic Picard (s'est absentée de 18h00
à 19h30)

Les conseillers

Me Derrek Giroux-Lacasse
Me Andréanne Laberge
Me Marc-Olivier Langlois
Me Cassandra Neptune

La représentante Jeune Barreau

Me Corinne Brousseau

1. Ouverture de l'assemblée

Me Sandra Éthier déclare l'assemblée ouverte à 17:34, le quorum étant constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

**Résolution 20220126-001
Re : adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Me Cassandra Neptune, appuyé par Me Corinne Brousseau, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021
4. Suivi au procès-verbal
5. Finances
5.1. Les dépenses et les entrées
6. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi
6.1. Comité Formation – Me Laberge (remis à la prochaine rencontre)
6.2. Exercice illégal – Me Giroux-Lacasse (remis à la prochaine rencontre)
6.3. Communications-Journal – Me Langlois
6.4. Informatique – Site web - Me Langlois

6.5.	Justice dans le Nord – Me Neptune et Me Samson 6.5.1. suivi au plan de travail
6.6.	Comité du jeune Barreau – Me Brousseau (remis à la prochaine rencontre)
6.7.	Comité de liaison – Me Éthier et Me Samson 6.7.1. Cour du Québec 6.7.1.1. Nord 6.7.1.2. Sud - Petites créances 6.7.2. Cour supérieure
6.8.	Mérite et prix reconnaissance – Me Éthier
7.	Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : suivi
7.1.	Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda - Me Éthier (remis à la prochaine rencontre)
7.2.	Comité congrès 2022 (21 et 22 avril 2022 – Amos)
8.	Comités hors Barreau : suivi
8.1.	Pratique privée – Me Langlois (remis à la prochaine rencontre)
8.2.	Comité sur le système de justice au Nunavik – Me Neptune et Me Samson
8.3.	Comité des 4 régions – Me Éthier
9.	Association des avocats de province
10.	APAAQ
11.	Changement de nom Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
12.	Assermentations
13.	Activités de la bâtonnière (tableau) – Me Éthier
14.	Correspondances (tableau) - Me Éthier
15.	Varia 15.1. Envoi courriel récent Me Cathy Coulombe 15.2. Annulation et report du conseil de section de février.
16.	Prochaine réunion : 16 mars 2022
17.	Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021

Résolution 20220126-02

Re : adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021

Sur proposition de Me Nathalie Samson, appuyé par Me Derrek Giroux-Lacasse, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Conseil du 8 décembre 2021

15.2. Assurance responsabilité Promutuelle

La prime de la police d'assurance responsabilité a augmenté de 45\$ cette année. Le renouvellement a été approuvé.

5. Finances

Le tableau Excel de l'état des finances a été partagé aux membres. Me Picard explique les entrées et les sorties.

Résolution 20220126-03

Re : adoption des dépenses

Sur proposition de Me Nathalie Samson, appuyé par Me Marc-Olivier Langlois, il est résolu d'adopter les dépenses effectuées entre le 9 décembre 2021 et le 20 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité.

Me Picard informe les membres des dernières démarches qu'elle a faites dans le but de modifier les personnes responsables du compte à la banque TD. Toutes les démarches ont une fois de plus été vaines. Il semble que le plus simple sera de fermer le compte et d'en ouvrir un nouveau.

Résolution 20220126-04

Re : fermeture compte banque TD

CONSIDÉRANT que les personnes autorisées à effectuer des transactions ou des modifications au compte bancaire détenu par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue à la banque TD sont Me Alain Lortie et feu Me Claude Cossette;

CONSIDÉRANT que Me Picard a effectué plusieurs démarches pour procéder aux changements requis afin d'être en mesure d'assumer adéquatement la charge de trésorière;

CONSIDÉRANT que toutes les démarches entreprises par Me Picard à ce jour n'ont donné aucun résultat;

CONSIDÉRANT que les services reçus par Me Picard par l'institution bancaire TD ont été de piètre qualité;

Sur proposition de Me Sandra Éthier, appuyé par Me Marc-Olivier Langlois, il est résolu de fermer le compte bancaire TD et de transférer nos avoirs dans une autre institution bancaire.

Approuvé à l'unanimité.

Seuls les signataires au compte peuvent le fermer (Me feu Claude Cossette et Me Alain Lortie). Me Samson va tenter de joindre Me Lortie pour valider auprès de lui s'il accepterait de nous aider.

6. Comités permanents du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue : suivi

6.1. Comité Formation

Sujet remis à la prochaine rencontre.

6.2. Exercice illégal

Sujet remis à la prochaine rencontre.

6.3. Communications-Journal

La parution de décembre a été remise dans les casiers des avocats.

6.4. Informatique – site Web (www.barreau-at.com)

Me Langlois indique que le site pourrait être prêt pour lundi prochain. Une Infolettre sera préparée par Me Langlois et envoyée aux différents bâtonniers, juges, membres de la section par Me Éthier. Dans cette note, les membres seront invités à nous faire parvenir des photos afin d'alimenter notre site internet.

Me Langlois nous partage ce qui reste à faire avant le lancement officiel. Il manque, entre autres, des photos. Nous n'en avons pas pour certaines communautés crie. Nous pourrions en ajouter dans le futur. Nous tentons de mettre en valeur notre région dans la page d'accueil en publiant de belles photos.

Me Picard souligne que la carte du site internet est incomplète puisqu'il manque plusieurs communautés crie.

Me Éthier souligne l'excellent travail de Me Langlois dans la mise en place du site web. Une mention de félicitations est faite.

Toutes les modifications au calendrier judiciaire de la Cour du Québec seront ajoutées au site internet. La secrétaire de la section ne fera plus parvenir les

différentes modifications aux membres à compter du 15 mars 2022. Les offres d'emploi pourront également être ajoutées à notre site web.

La Cour supérieure sera consultée afin de connaître sa position par rapport à l'ajout de ses communications sur le site internet.

Me Laberge demande s'il est possible que le site génère des alarmes lorsque des modifications y sont apportées. Pour l'instant, ce n'est pas possible, mais nous pourrions nous pencher sur cette demande dans le futur.

Me Éthier indique qu'elle a fait un suivi avec la bâtonnière de Québec pour les publicités sur le site web. Cette dernière a indiqué que leur section a une entente avec des partenaires et que leurs logos apparaissent sur des infos-lettre qu'ils envoient aux membres de leur section chaque mois. Ils n'ont pas de plan de visibilité. Me Éthier suggère à la future bâtonnière de prendre le relais dans ce dossier à son arrivée en avril prochain. Il faudrait cibler des commanditaires. Les plus actifs avec qui l'ont pourrait prendre entente pour un projet par exemple de deux infos-lettre par année avec deux parutions du Quid-Novi seraient : CAIJ, JURISCONCEPT, les sténographes et les traducteurs. Nous pourrions ainsi nous doter d'un plan de visibilité à petite échelle. Ce pourrait être une entente de deux ans avec les partenaires et cela dégagerait également les conseillers lors d'organisation d'événements, car un montant global aurait déjà été négocié avec ces partenaires. Les membres suggèrent le nom de Me Bernard Barrette pour nous soutenir dans ce projet.

6.5. Justice dans le Nord

Me Neptune indique que le juge coordonnateur refuse de mettre des dossiers dans des termes. Cette semaine, le juge Leblanc a réalisé qu'il y avait un problème puisqu'il n'était pas capable de donner des dates pour entendre des dossiers. Selon Me Neptune, les juges réaliseront qu'il y a un problème, car il y a beaucoup de dossiers et l'attente est longue pour les mesures provisoires. Les dossiers sont souvent reportés à l'extérieur des délais maximaux prévus par la loi.

Me Samson explique qu'à l'aide juridique un avocat à accepter de prendre en charge les dossiers, dont les délais dépassent les 60 jours. Il évaluera la possibilité d'exercer des recours. Me Laberge demande que le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue pose des actions concrètes. Les membres s'entendent à l'effet que Me Éthier enverra une lettre à la bâtonnière du Québec pour l'informer de la situation.

Résolution 20220126-05

Re : Appui démarche de contestation

CONSIDÉRANT le non-respect fréquent par la Cour du Québec du délai de 60 jours dans les dossiers en matière de protection de la jeunesse;

CONSIDÉRANT que les avocats ont exprimé le souhait de contester le report des dossiers dans un délai excédant celui permis par la loi;

CONSIDÉRANT que les avocats ont exprimé le souhait d'exercer des recours dans les dossiers dont le délai prévu par la loi n'a pas été respecté;

Sur proposition de Me Sandra Éthier, appuyé par Me Andréanne Laberge, il est résolu d'appuyer l'ensemble des démarches effectuées en ce sens par les avocats.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Me Picard était absente lors de l'adoption de cette résolution

6.5.1. Suivi au plan de travail

Me Neptune devait rencontrer les membres du comité Nord pour finaliser un tableau envoyé par Me Samson. Vu l'absence ou l'indisponibilité de certains membres, Me Neptune n'a pas été en mesure de les rencontrer. Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

6.6. Comité du jeune Barreau

Sujet remis à la prochaine rencontre.

6.7. Comité de liaison

6.7.1. Cour du Québec

Me Samson a envoyé un courriel aux membres le 25 janvier dernier à l'effet que deux rencontres auraient lieu prochainement, soit une le 2 février 2022 et l'autre le 3 février 2022. Les membres sont d'accord à ce que l'on ajoute le sous-comité suivant dans l'ordre du jour : table socio judiciaire protection de la jeunesse sud.

Suite à une lettre de Me Samson au juge Potvin celui-ci a demandé de mettre sur pause la création des comités nord (Table DPJ Nunavik et Table criminelle Nunavik). Il préfère que nous attendions la fin de la pandémie.

Petites créances

Me Ethier informe les membres qu'il existe une liste provinciale d'avocats disponibles pour faire de la médiation. Selon les informations obtenues, les avocats de la région n'auraient pas moins de dossiers que les avocats des autres régions. Me Éthier enverra les informations pertinentes à ce sujet à Me Langlois et ce dernier verra à faire un suivi de la situation.

6.7.2 Cour supérieure

Me Éthier a discuté avec la juge Breton et cette dernière aimerait que le comité de liaison soit relancé.

Il est à noter par la prochaine bâtonnière qu'elle ne doit pas oublier d'inviter les trois juges de la Cour supérieure pour l'ouverture des tribunaux en septembre 2022.

6.8. Mérite et prix reconnaissance

Me Éthier enverra au plus tard vendredi cette semaine un courriel pour une rencontre avec les membres de ce comité. Elle aimerait que Me Picard fasse une relance pour avoir des candidats, car ils en ont qu'un seul.

Me Langlois aimerait que Me Picard lui transmette l'historique des récipiendaires des prix reconnaissance.

7. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : aucun suivi

7.1. Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda

Sujet remis à la prochaine rencontre.

7.2. Comité congrès 2022 (21 et 22 avril 2022 – Amos)

Résolution 20220126-06

Re : congrès mode virtuel

Sur proposition de Me Derrek Giroux-Lacasse, appuyé par Me Sandra Éthier, il est résolu de tenir le congrès annuel du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue prévue le 21 avril 2022 en mode virtuel sur une seule journée sauf si les conditions sanitaires le permettent d'ici le 15 février 2022.

Approuvé à l'unanimité des membres présents. Me Picard était absente.

Le congrès sera tenu virtuellement sur une seule journée soit le 21 avril 2022. Il y aura une formation d'une demi-journée en avant-midi et l'AGA en après-midi. Le 15 février prochain, les membres se concerteront par courriel pour décider s'ils donnent le mandat au comité du congrès de procéder à l'organisation de celui-ci en présentiel. S'il n'y a pas de changement et que le congrès est tenu en virtuel, la bâtonnière enverra une lettre aux membres pour les informer.

8. Comités hors Barreau

8.1. Pratique privée

Sujet remis à la prochaine rencontre.

8.2. Comité sur le système de justice au Nunavik (Barreau du Québec)

Me Neptune indique qu'il y aura une rencontre au cours du mois de mars ou avril prochain.

8.3. Comité des 4 régions

Me Éthier a contacté le président de ce comité pour avoir le procès-verbal de la dernière rencontre. Elle fera un suivi à ce sujet.

9. Association des avocats et avocates de province

Il y a trois sections qui n'ont toujours pas adopté la résolution souhaitée par l'AAP. Il faudra convoquer une assemblée extraordinaire. Me Éthier demandera à un ambassadeur de venir expliquer le projet de l'AAP aux membres lors de l'assemblée afin que ceux-ci soient bien outillés pour prendre position relativement à la création d'une nouvelle entité. Un projet de résolution sera envoyé à Me Picard. La date sélectionnée pour la tenue de cette assemblée extraordinaire est le 24 février 2022 à 12h30.

10. APAAQ

Aucune nouvelle aux membres suite au renouvellement des abonnements. Nous sommes en attente.

11. Changement de nom du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.

Aucune nouvelle information reçue.

12. Assermentations

Me Samson a procédé à l'assermentation de Me Roxanne Bouchard le 14 janvier 2022 en virtuel vu la pandémie.

Me Ethier procédera à l'assermentation de Mme Juliette Fugère le 7 mars prochain à Rouyn-Noranda.

Me Samson procédera à l'assermentation de Mme Marie-Ève Perreault le 15 avril 2022 à Rouyn-Noranda.

13. Activités de la bâtonnière

Me Éthier fera parvenir le tableau des activités à Me Picard.

14. Correspondances

Me Éthier fera parvenir le tableau des correspondances à Me Picard.

15. Varia

15.1. Envoi courriel récent d'un membre

Un membre a partagé une offre d'emploi en faisant un répondre à tous lors d'une réception d'un courriel du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Me Éthier préparera une lettre à l'attention de ce membre pour l'informer qu'elle ne peut pas faire cela.

Dorénavant les membres ne pourront plus passer par la secrétaire pour distribuer des offres d'emplois. Ils devront plutôt faire publier leur offre sur le site web.

15.2. Annulation et report du conseil de section de février

Le conseil de section du Barreau du Québec du 21 février prochain a été annulé vu la pandémie. Il a été reporté au 31 mars prochain. Il est prévu à Québec en présentiel à moins d'incapacité de tenir l'événement dû aux mesures sanitaires en vigueur.

16. Prochaine réunion :

Il y aura une assemblée extraordinaire le 24 février prochain de 12h30 à 13h00.

La prochaine séance du conseil de section se tiendra le 16 mars 2022 à 17h30 à distance par l'application TEAMS.

17. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Andréanne Laberge, appuyée par Me Derrek Giroux-Lacasse, l'assemblée est levée. Il est 19 :40.

Me Sandra Éthier
Bâtonnière

Me Véronic Picard
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 16 mars 2022.